

20 janvier 2018 ; la version anglaise prévaut

**Forum mondial pour l'alimentation et l'agriculture /
Global Forum for Food and Agriculture
Communiqué 2018**

« Façonner l'avenir de la production animale - de manière durable, responsable, efficace »

Préambule

Nous, ministres de l'Agriculture de 69 nations, nous sommes réunis le 20 janvier 2018 pour la 10e Conférence des ministres de l'Agriculture de Berlin à l'occasion du Forum mondial pour l'alimentation et l'agriculture (GFFA) afin de discuter de la manière dont nous pouvons façonner l'avenir de la production animale. Nous sommes pleinement conscients de la responsabilité qui nous incombe de renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition, d'améliorer de manière durable l'efficacité et la rentabilité du secteur agroalimentaire, de promouvoir le droit à une alimentation adéquate et de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses objectifs de développement durable (ODD) dont notamment l'objectif 2 « Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ». Nous sommes convaincus que pour assumer cette responsabilité il est essentiel de rendre la production animale et l'élevage des animaux plus durables, plus responsables et plus efficaces au niveau mondial.

Nous constatons que la demande en denrées alimentaires d'origine animale, surtout pour ce qui est des produits de viande, des produits laitiers et des œufs, devrait augmenter de manière significative dans de nombreuses régions du monde à cause de la croissance démographique, de l'augmentation du pouvoir d'achat et de la modification du comportement des consommateurs. En même temps, les consommateurs réclament de plus en plus une production animale plus durable et respectueuse du bien-être des animaux.

Nous reconnaissons que dans beaucoup de régions du monde les divers systèmes d'élevage animal jouent un rôle essentiel dans la lutte contre la faim et la malnutrition ainsi que dans

la réduction de la pauvreté en sauvegardant les moyens d'existence d'un grand nombre de personnes notamment dans les zones rurales et qu'ils constituent un important facteur économique national par exemple en promouvant les investissements et le commerce et en créant des emplois dans les zones rurales.

Nous sommes conscients du fait que la production animale peut avoir des effets écologiques significatifs sur le sol, l'eau et l'air et contribuer aux changements climatiques. Nous soulignons que le bétail est également affecté par le changement climatique.

Nous tenons compte des différences existant dans le monde en matière d'accès à une alimentation adéquate ainsi que de la diversité dans les systèmes d'élevage et méthodes de production utilisés. De plus, nous avons connaissance des pratiques religieuses et socio-culturelles exercées en relation avec la production animale.

Nous soulignons l'importance de la diversité des ressources génétiques animales et de sa conservation, son utilisation durable et son développement à des fins de reproduction, d'élevage animale et de sécurité alimentaire.

Nous mettons l'accent sur l'impact actuel et potentiel des innovations, notamment celles en lien avec la numérisation et la bioéconomie, sur le développement des systèmes de production animale dans le monde.

Nous insistons sur le fait que la production animale dans le monde entier doit répondre à la demande croissante de manière efficace et durable et améliorer la rentabilité des exploitations agricoles en accordant l'attention appropriée à la dimension sociale et environnementale de la durabilité tout en assurant ainsi une production respectueuse du climat et du bien-être des animaux. Nous soulignons que l'accès aux terres, à l'eau, aux connaissances, aux technologies, aux innovations, aux ressources financières et aux marchés est, pour tous les agriculteurs, la condition préalable fondamentale pour une production animale efficace et durable. Pour de nombreux petits exploitants et exploitants familiaux, un accès insuffisant constitue une contrainte majeure.

Nous nous engageons, en coopération avec les agriculteurs et des acteurs du secteur privé, du monde universitaire et de la société civile, à renforcer les efforts pour façonner activement l'avenir de la production animale.

Par la présente déclaration, nous donnons des impulsions, mettons en évidence des domaines d'action politique potentiels et encourageons les organismes internationaux tels que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), à la fois à titre individuel et dans le cadre de leur collaboration tripartite convenue, la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à intégrer ces domaines d'action dans leurs stratégies.

À cet égard, nous demandons la mise en œuvre

- des objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (ODD), notamment ceux en relation avec la sécurité alimentaire et la nutrition ;
- de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de l'Accord de Paris (COP21, COP22, COP23), notamment les contributions nationales fixées relatives aux mesures d'atténuation pour une agriculture durable ;
- des Directives volontaires à l'appui de la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale ;
- des recommandations politiques du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) adoptées lors de sa 43e session sur le thème « Le développement agricole durable au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition : quels rôles pour l'élevage ? » ;
- des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (VGGT) ;
- des Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires (RAI) ;
- des Directives volontaires pour une gestion durable des sols établies par le Partenariat mondial sur les sols ;
- de la Stratégie mondiale de l'OIE sur les épizooties, de la Stratégie mondiale de l'OIE en faveur du bien-être animal ainsi que des résultats des travaux de l'OIE

relatifs aux normes sur la santé et le bien-être animal (Code sanitaire pour les animaux terrestres) ;

- des programmes communs de l'OIE et de la FAO pour l'éradication de la Peste des Petits Ruminants (PPR) et de la fièvre aphteuse ainsi que des programmes communs de l'OIE, de l'OMS et de la FAO pour l'élimination de la rage transmise par les chiens ;
- du Plan d'action global contre l'antibiorésistance lancé conjointement par l'OMS, l'OIE et la FAO, du Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens ainsi que de la Stratégie de l'OIE sur la résistance aux agents antimicrobiens et leur utilisation prudente ;
- du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques élaboré par la FAO et de la Déclaration d'Interlaken ;
- des Normes alimentaires internationales du Codex Alimentarius pour protéger la santé des consommateurs et promouvoir des pratiques loyales en matière de commerce de denrées alimentaires ainsi que
- de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires et de l'Accord sur les obstacles techniques au commerce de l'OMC.

Appel à l'action

Nous, ministres de l'Agriculture réunis au GFFA 2018, voulons assurer l'approvisionnement de la population mondiale croissante en denrées alimentaires d'origine animale en quantité suffisante, saines, nutritives et à prix raisonnable ainsi que l'accès de la population à de telles denrées et relever les défis économiques, environnementaux et sociaux auxquels est confronté le secteur de l'élevage.

Garantir la sécurité alimentaire et la nutrition

Compte tenu du fait que plus de 815 millions de personnes souffrent de faim chronique et encore plus de malnutrition sous toutes ses formes, le secteur de l'élevage doit encore renforcer sa contribution à la sécurité alimentaire et à la nutrition à l'échelle mondiale.

Nous voulons

1. répondre à la demande croissante en développant des politiques qui permettent de rendre la production de denrées alimentaires d'origine animale plus efficace et plus durable grâce à des modes d'alimentation du bétail et des systèmes de production animale améliorés et adaptés aux conditions locales y compris des systèmes de cultures, d'élevage et de forêt intégrés ainsi que grâce à la restauration des pâturages et des parcours ;
2. promouvoir une meilleure diffusion et application des technologies et des innovations, notamment dans les domaines de la reproduction, de l'alimentation et de l'élevage ;
3. améliorer l'accès à des denrées alimentaires d'origine animale pour les ménages à faible revenu et plus spécifiquement pour les femmes, les adolescents et les enfants, vu la contribution essentielle particulière des aliments d'origine animale à la lutte contre toutes les formes de malnutrition ;
4. veiller à la sécurité des denrées alimentaires d'origine animale afin de minimiser le risque de maladies d'origine alimentaire ;
5. élargir les activités de recherche, la création et le transfert de connaissances avec pour objectif de développer des sources de protéine traditionnelles et de remplacement destinées à nourrir les hommes et les animaux de manière durable et sûre et améliorer ainsi l'accès aux protéines à haute valeur nutritive ;
6. contribuer à l'amélioration de l'éducation et de l'information des consommateurs relatives à une alimentation saine et durable ;
7. réduire les pertes de denrées alimentaires et les déchets alimentaires au sein des systèmes de production animale, notamment en mieux utilisant les ressources alimentaires non comestibles par les hommes et en réduisant les pertes animales grâce à l'amélioration de la prévention des maladies et des pratiques d'élevage.

Améliorer les moyens de subsistance

Le secteur de l'élevage assure les moyens de subsistance d'environ 1,3 milliard de personnes, dont beaucoup sont pauvres et vulnérables, constitue des chaînes de valeur alimentaires, crée des revenus et des emplois dans de nombreuses régions du monde et aide à développer les espaces ruraux.

Nous voulons

1. promouvoir les investissements publics et privés responsables dans le secteur de l'élevage visant à augmenter la productivité, à renforcer les chaînes de valeur et de distribution et à améliorer l'accès aux marchés locaux, régionaux et mondiaux ;
2. soutenir la mise en œuvre des VGGT et des RAI ;
3. renforcer la position des agriculteurs et des travailleurs au sein des chaînes de valeur et assurer que leurs conditions de vie et de travail sont conformes aux conventions de l'Organisation internationale du Travail (OIT), qu'elles sont protégées par la législation nationale et qu'elles fournissent des moyens de subsistance suffisants ;
4. confirmer le rôle important des systèmes commerciaux basés sur des règles afin de soutenir la production et l'approvisionnement efficace, durable et sûr de denrées alimentaires d'origine animale ainsi que la nécessité de supprimer les barrières commerciales discriminatoires et de poursuivre le processus de réformes de l'OMC dans le domaine du commerce agricole ;
5. permettre aux femmes et aux hommes un accès égal à l'éducation et à la formation afin de faciliter la diffusion de connaissances, de technologies, dont la numérisation, et de pratiques ;
6. élargir l'accès juridiquement sûr aux terres, aux autres ressources naturelles, aux moyens financiers et aux marchés pour tous les agriculteurs, surtout les petits exploitants, les jeunes agriculteurs et les agricultrices ;
7. promouvoir les initiatives destinées aux jeunes y compris l'éducation, la formation, des services de conseil et de financement ;
8. veiller à ce que les minorités jouissent de l'égalité des droits et que les droits des communautés autochtones soient protégés.

Conserver les ressources naturelles, protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique

Le secteur de l'élevage consomme de grandes quantités de ressources naturelles et, selon la FAO, il est responsable de 14,5% de la totalité des émissions anthropiques de gaz à effet de serre. Des améliorations réalisées dans ce secteur pourraient contribuer dans une large mesure à affronter le changement climatique et à protéger l'environnement tout en

renforçant la sécurité alimentaire mondiale et en assurant la viabilité et la rentabilité du secteur. Il est essentiel de répondre également aux effets potentiels d'un changement climatique sur l'élevage.

Nous voulons

1. encourager une production animale durable et efficace sur le plan des ressources, entre autres grâce à des innovations, des systèmes intégrés, des méthodes agro-écologiques et à l'agriculture biologique, notamment en supprimant progressivement les politiques et pratiques non durables ;
2. maximiser les effets externes positifs et minimiser les impacts néfastes sur le sol, l'eau et l'air causés par la production animale ;
3. réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur de l'élevage en rendant les systèmes de production animale plus efficaces tout en respectant les exigences en matière de santé et de bien-être des animaux ; minimiser les pertes et le gaspillage d'eau, d'énergie et de nutriments, notamment en améliorant l'intégration de l'élevage dans la bio-économie circulaire ;
4. favoriser l'adaptation de la production animale aux effets provoqués par le changement climatique ;
5. soutenir des chaînes de valeur agricoles adaptées au niveau régional, y compris la production d'aliments pour animaux, avec l'objectif d'assurer l'utilisation efficace et durable des ressources et de protéger nos systèmes écologiques et la biodiversité ;
6. favoriser les systèmes d'élevage traditionnels dans des emplacements spécifiques tels que l'agriculture pastorale dans la mesure où ceux-ci utilisent les systèmes écologiques de manière durable et contribuent à la sécurité de l'approvisionnement alimentaire et des moyens de subsistance ;
7. conserver et exploiter de manière durable la diversité des races et d'autres ressources génétiques animales ;
8. promouvoir et soutenir la coopération de recherche internationale visant à réduire l'intensité des émissions de gaz à effet de serre dues aux systèmes de production animale, y compris à l'aide de la restauration des pâturages et de la séquestration du carbone dans les sols ;

9. favoriser le développement de capacités et l'échange de bonnes pratiques dans ces domaines et en lien avec les techniques de mesure précises des émissions de gaz à effet de serre dues à l'élevage.

Améliorer la santé et le bien-être des animaux

Sur la base d'un accès suffisant aux services vétérinaires et d'une gestion améliorée relative à la santé et du bien-être des animaux, la production animale globale pourrait être augmentée d'environ 20% selon la FAO.

Nous voulons

1. améliorer la santé et le bien-être des animaux en promouvant les bonnes pratiques en matière d'élevage, la biosécurité et la biosûreté, les innovations, les technologies, l'échange de pratiques et de connaissances ;
2. permettre aux agriculteurs d'accéder aux services vétérinaires, à la consultation vétérinaire et aux médicaments vétérinaires efficaces afin de protéger les animaux et les hommes contre l'apparition et la propagation de maladies animales, notamment de zoonoses ;
3. lutter contre l'apparition et la propagation de résistances antimicrobiennes comme le prévoit l'approche dite « one health » et viser à limiter l'utilisation d'antibiotiques en médecine vétérinaire à un usage uniquement thérapeutique ;¹
4. renforcer la gouvernance des médicaments vétérinaires et surtout améliorer la législation afin de pouvoir lutter contre la production et la distribution de produits de contrefaçon et de qualité inférieure ;
5. aligner davantage la reproduction et l'élevage animale sur les attentes des consommateurs ;
6. garantir que les pays satisfont à leurs obligations de signaler rapidement à l'OIE tout foyer de maladies animales et soutenir la modernisation du Système mondial d'information sanitaire (WAHIS) basé sur Internet ;

¹ Par souci de clarification: Cet engagement se réfère au point correspondant dans la partie « conclusion » du présent communiqué.

7. renforcer la coopération internationale et rendre plus efficace la surveillance de maladies animales au niveau national et transfrontalier, surtout sur place, en utilisant le plate-forme du Programme mondial pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontières (GF-TAD) lancé conjointement par la FAO et l'OIE ;
8. soutenir les autorités vétérinaires nationales dans l'élaboration de politiques et de stratégies avec pour objectif de mettre en œuvre et de renforcer des mesures effectives et efficaces de prévention, de contrôle et d'éradication des maladies.

Conclusion

Nous, ministres de l'Agriculture,

- réclamons une action commune de tous les acteurs concernés dans la participation à l'organisation du secteur de l'élevage afin de promouvoir le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses objectifs (ODD) ;
- nous engageons donc en faveur de règlements, de normes et d'accords volontaires au niveau national, régional et international afin de façonner de façon plus durable, plus responsable et plus performante la production d'aliments d'origine animale ;
- soulignons l'importance d'une consommation équilibrée de denrées alimentaires d'origine animale dans le cadre d'une alimentation saine ainsi que pour la protection de la santé et l'utilisation efficace des ressources ;
- sommes déterminés à intensifier la recherche et le développement et à promouvoir les technologies, y compris numériques, les médicaments à usage vétérinaire, y compris les vaccins, les techniques de génétique et de reproduction ainsi que leur application pratique ;
- allons faire progresser la promotion et le développement de chaînes de valeur et de systèmes de production animale durables, résistants et adaptés au changement climatique, qui contribuent à la réduction de l'intensité des émissions et à l'augmentation de la séquestration du carbone, et mettons donc en avant la nécessité, à cette fin, de renforcer à l'échelle internationale la coopération dans le

domaine de la recherche, le transfert des connaissances, les coopérations et l'instauration de capacités ;

- nous obligeons à mieux prendre en compte les aspects de la santé et de la protection animales dans les plans de formation basé sur les normes internationales sur la santé et le bien-être animal énoncées par l'OIE et à consolider l'échange international de connaissances et d'expérience ;
- prions la FAO, l'OIE et l'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI) de promouvoir conjointement la consultation internationale sur les systèmes de production animale durables, responsables et efficaces et d'élaborer des bonnes pratiques fondées sur des évaluations intégrées, des processus intergouvernementaux et des consultations multipartites ; nous leur demandons d'identifier des lacunes dans les connaissances, de lancer les activités de recherche respectives et de rendre les connaissances disponibles aux agriculteurs et au public ; nous les encourageons à inclure d'autres acteurs pertinents tels que l'Institut de recherche international sur les politiques alimentaires (IFPRI), l'Alliance mondiale de la recherche (GRA) et le Programme mondial pour un élevage durable (GASL), et à faire rapport aux ministres du GFFA ;
- nous obligeons à prendre des mesures visant à réduire les risques de maladies, à éviter l'utilisation non nécessaire d'antibiotiques et à renoncer à l'utilisation d'agents antimicrobiens pour activer la croissance, en l'absence d'une analyse de risque conforme au code de bonnes pratiques CAC/RCP 61-2005 recommandé par la Commission du Codex Alimentarius ;
- soutenons les efforts de l'OIE visant, dans le cadre de son programme, à renforcer la performance des services vétérinaires ; et
- soutenons la stratégie globale de l'OIE dans le domaine du bien-être animal et la mise en œuvre de celle-ci, et engageons l'OIE et les autres acteurs impliqués à poursuivre le développement de principes et d'exigences de base concernant le bien-être animal au niveau international.

Nous, ministres de l'Agriculture, constatons enfin que l'action concrète de toutes les parties prenantes et la coopération internationale sont nécessaires afin de concevoir de façon plus durable, plus responsable et plus performante la production de denrées alimentaires

d'origine animale et l'élevage. Nous assumons notre responsabilité de nous engager à favoriser et à faire avancer les discussions sur ce sujet dans les instances internationales.